Informations de base 2022/0032(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement Règlement sur les semi-conducteurs Subject 3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique Priorités législatives Déclaration commune 2022

Déclaration commune 2023-24

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	NICA Dan (S&D)	29/03/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		MAYDELL Eva (EPP)	
		GROOTHUIS Bart (Renew)	
		HAHN Henrike (Greens /EFA)	
		NISSINEN Johan (ECR)	
		DAUCHY Marie (ID)	
		BOTENGA Marc (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international	BOURGEOIS Geert (ECR)	16/05/2022
	BUDG Budgets	RESSLER Karlo (EPP)	11/03/2022
	ECON Affaires économiques et monétaires	MAYDELL Eva (EPP)	03/03/2022
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs (Commission associée)	LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel (S&D)	31/03/2022

JURI Affaires juridiques (Commission associée)	WÖLKEN Tiemo (S&D)	13/07/2022
Commission pour avis sur la base juridique	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
JURI Affaires juridiques VOSS Axel (EPP)		01/07/2023
DG de la Commission	Commis	saire
Réseaux de communication, contenu et technologies	BRETON	N Thierry
	Commission pour avis sur la base juridique JURI Affaires juridiques DG de la Commission	Commission pour avis sur la base juridique Rapporteur(e) pour avis VOSS Axel (EPP) DG de la Commission Commis

Date	Evénement	Référence	Résumé
09/02/2022	Publication de la proposition législative	COM(2022)0046	Résumé
07/03/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
07/07/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
24/01/2023	Vote en commission,1ère lecture		
24/01/2023	Décision de la commission parlementaire d'ouvrir des négociations interinstitutionnelles à travers d'un rapport adopté en commission		
31/01/2023	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A9-0014/2023	Résumé
13/02/2023	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 71)		
15/02/2023	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles confirmée par la plénière (Article 71)		
23/05/2023	Approbation en commission du texte adopté en négociations interinstitutionnelles de la 1ère lecture	GEDA/A/(2023)003327	
11/07/2023	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0266/2023	Résumé
11/07/2023	Résultat du vote au parlement	F	
11/07/2023	Débat en plénière	<u></u>	
25/07/2023	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
13/09/2023	Signature de l'acte final		
18/09/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0032(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 41 Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 183 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 182-p1 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 173-p3
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/9/08359

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE731.655	19/09/2022	
Amendements déposés en commission		PE737.266	18/10/2022	
Amendements déposés en commission		PE737.348	18/10/2022	
Amendements déposés en commission		PE737.359	18/10/2022	
Avis de la commission	ECON	PE732.593	15/11/2022	
Avis de la commission	BUDG	PE734.234	18/11/2022	
Avis de la commission	JURI	PE736.697	01/12/2022	
Avis de la commission	INTA	PE735.744	05/12/2022	
Avis de la commission	IMCO	PE735.490	14/12/2022	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0014/2023	31/01/2023	Résumé
Avis spécifique	JURI	PE750.045	27/06/2023	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0266/2023	11/07/2023	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Lettre de la Coreper confirmant l'accord interinstitutionnel	GEDA/A/(2023)003327	10/05/2023	
Projet d'acte final	00028/2023/LEX	13/09/2023	

Commission Européenne

Type de document			Référence		Date		Résumé
Document de base législatif			COM(2022)0046		09/02/2022		Résumé
Réaction de la Commission	on sur le texte adopté en plénièr	е	SP(2023)459	30/1	0/2023	
Parlements nationaux	Parlements nationaux						
Type de document	Type de document		Parlement /Chambre Référence			Date	Résumé
Contribution		cz_s	ENATE	COM(2022)0046 25/05/2022		25/05/2022	
Autres Institutions et orga	nes						
Institution/organe	Type de document		Référence		Date		Résumé
EESC	Comité économique et social rapport	l: avis,	CES1354/2022		15/0	6/2022	
CofR	Comité des régions: avis		CDR1960/2022		12/1	0/2022	

Informations complémentaires						
Source	Document	Date				
Service de recherche du PE	Briefing	12/07/2022				

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence						
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts		
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	06/12/2023	Applied Materials		
GÁLVEZ Lina	Rapporteur(e)	ITRE	06/06/2023	IQM Quantum Computers		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	31/03/2023	NXP Semiconductors Netherlands B.V.		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	31/03/2023	Nexperia		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	23/03/2023	ESIA		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	23/03/2023	Digital Europe		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	22/03/2023	ESIA		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	20/03/2023	Digital Europe		
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/03/2023	Vereniging VNO-NCW		

GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/03/2023	ESIA
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/03/2023	ASML Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	08/03/2023	Institut Montaigne
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e)	JURI	07/03/2023	Ständige Vertretung der Bundesrepublik Deutschland
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	06/03/2023	Infineon Technologies AG
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	01/03/2023	Interuniversity Microelectronics Centre (IMEC)
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	01/03/2023	Institut Ruđer Bošković (IRB)
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	01/03/2023	University of Zagreb, Faculty of Electrical Engineering and Computing
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	01/03/2023	Institute of Physics Zagreb
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	23/02/2023	Uber
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	22/02/2023	Stanford University
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	21/02/2023	Cisco Systems Inc. META NASA AMES Stanford Social Media Lab and Cyber Policy Center
MAYDELL Eva	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	18/02/2023	NXP Semiconductors Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/02/2023	ASML Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	24/01/2023	Vereniging VNO-NCW
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	19/01/2023	Austrian Institute of Technology GmbH
WARBORN Jörgen	Rapporteur(e) fictif/fictive	INTA	10/01/2023	Sveriges EU-representation
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	20/12/2022	Intel Corporation
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	19/12/2022	Digital Europe
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/12/2022	Nexperia
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	14/12/2022	NXP Semiconductors Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	13/12/2022	Vereniging VNO-NCW
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	12/12/2022	Intel Corporation
BOURGEOIS Geert	Rapporteur(e) pour avis	INTA	12/12/2022	Intel Corporation
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	12/12/2022	Merck INTEL Qualcomm CEA LETI
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	09/12/2022	VDL Groep
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	08/12/2022	Quantum Delta NL
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	07/12/2022	Applied Materials

GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	06/12/2022	Netherlands Permanent Representation
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	01/12/2022	SAFRAN
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/11/2022	Brussels Times
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	16/11/2022	Quantum Flagship Community Network
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	15/11/2022	EuroNavigator Public Affairs
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	15/11/2022	US Government
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	09/11/2022	US Government
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	09/11/2022	ResMed
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	08/11/2022	Belgium Permanent Representation
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	08/11/2022	SAFRAN
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	08/11/2022	ResMed
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/11/2022	RedMed
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	07/11/2022	Orgalim – Europe's Technology Industries
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	04/11/2022	Digital Europe
BOURGEOIS Geert	Rapporteur(e) pour avis	INTA	25/10/2022	Voka - Vlaams Netwerk van Ondernemingen
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	19/10/2022	The British Chambers of Commerce
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	13/10/2022	DIGITALEUROPE
ANSIP Andrus	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	13/10/2022	MedTech Europe
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	11/10/2022	Netherlands Permanent Representation
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	11/10/2022	ASML Netherlands B.V.
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	10/10/2022	ASML Netherlands B.V.
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	10/10/2022	DIGITALEUROPE
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/10/2022	Atlantic Council of the United States, Inc
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e) pour avis	JURI	05/10/2022	Qualcomm
WARBORN Jörgen	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	05/10/2022	Silex Microsystems AB
WARBORN Jörgen	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	05/10/2022	Svenskt Näringsliv
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	04/10/2022	AIR LIQUIDE
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e) pour avis	JURI	04/10/2022	Intel
	Rapporteur(e) fictif/fictive			

WARBORN Jörgen	pour avis	INTA	04/10/2022	Kommerskollegium
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	02/10/2022	Belgan
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	30/09/2022	ASML Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/09/2022	The LEGO Group
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/09/2022	Netherlands Permanent Representation
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e) pour avis	JURI	29/09/2022	AENEAS Inside EPoSS
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	28/09/2022	SNV
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e) pour avis	JURI	28/09/2022	MedTech Europe
WÖLKEN Tiemo	Rapporteur(e) pour avis	JURI	26/09/2022	Continental AG
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	22/09/2022	ASM Microchemistry Oy
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	22/09/2022	SEMIKRON
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	22/09/2022	Osram
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	21/09/2022	nextnano GmbH
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	21/09/2022	Infineon Technologies AG
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	20/09/2022	The Hague Centre for Strategic Studies
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	20/09/2022	B-Horizon
HAHN Henrike	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	20/09/2022	NXP Semiconductors Netherlands B.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	19/09/2022	Digital Europe
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	16/09/2022	Micron Technology Inc.
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	14/09/2022	Intel Corporation
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	13/09/2022	Intel Corporation
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	08/09/2022	Kalray SA
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	08/09/2022	Stiftung Neue Verantwortung e.V.
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	08/09/2022	IPC International, Inc.
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	06/09/2022	European Forum for Manufacturing
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	05/09/2022	Eindhoven Technical University
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	05/09/2022	MedTech Europe
RINZEMA Catharina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	31/08/2022	ESIA
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	11/08/2022	Representative of Taiwan

PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive	BUDG	11/08/2022	Picosun
T ENTO WINTER Madi	pour avis		11/00/2022	T TOOSUT
ANGEL Marc	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	14/07/2022	Stiftung Neue Verantwortung e.V.
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	13/07/2022	IMEC
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	13/07/2022	British Chamber of Commerce EU & Belgium
WARBORN Jörgen	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	13/07/2022	Infineon Technologies AG NXP Semiconductors Netherlands B.V. STMicroelectronics France ESIA Robert Bosch
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	06/07/2022	AmCham
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	05/07/2022	MENTA
ANGEL Marc	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	01/07/2022	FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry IEE S.A.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	30/06/2022	DIGITALEUROPE
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	30/06/2022	EUROPE'S MEDIALAB (Fondation EURACTIV)
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/06/2022	IPC International, Inc.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/06/2022	AMD
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	29/06/2022	ASML Netherlands B.V.
ANGEL Marc	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	28/06/2022	Stiftung Neue Verantwortung e.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	28/06/2022	DIGITALEUROPE
ANGEL Marc	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	28/06/2022	European Semiconductor Industry Association
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	23/06/2022	Neth-ER
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	20/06/2022	EESC- European Economic and Social Committee
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	16/06/2022	IMEC
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	16/06/2022	IMEC
ANSIP Andrus	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	14/06/2022	Applied Materials
MAYDELL Eva	Rapporteur(e)	ITRE	13/06/2022	JEDI Exponential
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	10/06/2022	IMEC
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	07/06/2022	INTEL
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	07/06/2022	Taiwan Ambassy representative
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/06/2022	Intel
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	01/06/2022	Business Finland The Ministry of Economic Affairs and Employment of Finland

STEGRUD Jessica	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	01/06/2022	Svenskt Näringsliv
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	01/06/2022	ESIA, NXP, Peopol, ST Microelectronics
KUMPULA-NATRI Miapetra	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	31/05/2022	Intel Corporation
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	31/05/2022	Forschunzentrum Julich
STEGRUD Jessica	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	30/05/2022	Teknikföretagen
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	25/05/2022	ASMI
DE BASSO Ilan	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	25/05/2022	Volvo Cars Aurobay
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	25/05/2022	Stiftung Neue Verantwortung e.V.
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	24/05/2022	Applied Materials
DE BASSO llan	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	24/05/2022	Husqvarna AB
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	18/05/2022	QUALCOMM Incorporated
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	17/05/2022	ASML Netherlands B.V. AT&T, Inc. Applied Materials DIGITALEUROPE Infineon Technologies AG Intel Corporation NOVE NXP Semiconductors Netherlands B.V. Samsung Electronics Europe Stenström Consulting
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	16/05/2022	Giesecke+Devrient
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	13/05/2022	AmCham EU
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	11/05/2022	CoR- Committee of the Regions
MAYDELL Eva	Rapporteur(e)	ITRE	05/05/2022	Qualcomm Communications SARL
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	03/05/2022	AT&T, Inc.
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	02/05/2022	DIGITALEUROPE
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	REGI	29/04/2022	Aalto University Oulu University University of Helsinki Academy of Finland
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	29/04/2022	Confederation of Finnish Industries EK Technology Industries of Finland (Teknologiateollist ry) Murata Picosun
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	28/04/2022	Forum Europe
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	28/04/2022	Applied Materials
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	27/04/2022	Applied Materials

NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	27/04/2022	STMicroelectronics France
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	27/04/2022	NXP Semiconductors Netherlands B.V.
NICA Dan	Rapporteur(e)	ITRE	27/04/2022	The European Semiconductor Industry Association - ESIA
DE BASSO Ilan	Rapporteur(e) fictif/fictive	BUDG	27/04/2022	Teknikföretagen
RINZEMA Catharina	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	INTA	27/04/2022	ASML Netherlands B.V.
ANGEL Marc	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	ECON	27/04/2022	Applied Materials NOVE
PEKKARINEN Mauri	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	BUDG	26/04/2022	NOVE
RESSLER Karlo	Rapporteur(e) pour avis	BUDG	26/04/2022	Applied Materials
LEITÃO-MARQUES Maria- Manuel	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	26/04/2022	European Semiconductor Industry Association
GROOTHUIS Bart	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	22/04/2022	ASML Netherlands B.V.

Autres membres

Transparence					
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts			
SKYTTEDAL Sara	29/06/2023	Stiftelsen Fritt Näringsliv			
VANDENKENDELAERE Tom	31/05/2023	IMEC			
PEKKARINEN Mauri	31/05/2023	Tampere region EU Office			
PEKKARINEN Mauri	28/03/2023	City of Tampere			
VAN BREMPT Kathleen	01/12/2022	IMEC			
SANT Alfred	13/10/2022	STMicroelectronics France			
SANT Alfred	28/09/2022	Malta enterprise			
HAHN Svenja	14/09/2022	Intel Corporation			

Acte final

Règlement 2023/1781 JO L 229 18.09.2023, p. 0001

Résumé

Règlement sur les semi-conducteurs

2022/0032(COD) - 09/02/2022 - Document de base législatif

OBJECTIF: établir un cadre de mesures pour renforcer l'écosystème des semi-conducteurs dans l'Union («règlement sur les semi-conducteurs»).

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : au cours de l'année écoulée, l'Europe a connu des ruptures d'approvisionnement en puces électroniques, entraînant des pénuries dans de nombreux secteurs économiques et des conséquences sociétales potentiellement graves. De nombreux secteurs européens, dont l'automobile, l'énergie, la communication et la santé, ainsi que des secteurs stratégiques comme la défense, la sécurité et l'espace, sont menacés par ces ruptures d'approvisionnement.

L'actuelle **pénurie d'approvisionnement** révèle que la chaîne de valeur et d'approvisionnement des semi-conducteurs dans l'Union connaît de graves défaillances structurelles permanentes. La pénurie mondiale de semi-conducteurs a mis en évidence la **dépendance de l'Europe** à l'égard d'un nombre limité de fournisseurs provenant de quelques zones géographiques ainsi que sa vulnérabilité face aux restrictions d'exportations imposées par des pays tiers.

La proposition vise à atteindre l'objectif stratégique consistant à accroître la résilience de l'écosystème européen des semi-conducteurs et sa part de marché mondiale. Elle vise également à faciliter l'adoption rapide de nouvelles puces par l'industrie européenne et à accroître la compétitivité de celleci.

La stratégie européenne sur les semi-conducteurs s'articule autour de cinq objectifs stratégiques. L'Europe doit :

- 1) renforcer son leadership en matière de recherche et de technologie;
- 2) développer et renforcer sa propre capacité à innover dans la conception, la fabrication et le conditionnement de puces électroniques perfectionnées, et les transformer en produits commerciaux;
- 3) mettre en place un cadre adéquat pour accroître sensiblement sa capacité de production d'ici à 2030;
- 4) remédier à la pénurie aiguë de compétences, attirer de nouveaux talents et soutenir la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée;
- 5) acquérir une connaissance approfondie des chaînes d'approvisionnement mondiales en semi-conducteurs.

CONTENU : la proposition de règlement établit un cadre pour renforcer le secteur des semi-conducteurs à l'échelle de l'Union, notamment par les mesures suivantes:

- 1) Le lancement de l'initiative «Semi-conducteurs pour l'Europe» qui est destinée à renforcer la compétitivité, la résilience et la capacité d'innovation de l'Union. Cette initiative vise à soutenir le renforcement à grande échelle des capacités dans toute l'Union en ce qui concerne les technologies de semi-conducteurs existantes, de pointe et de nouvelle génération. L'initiative :
- mettra en place une **plateforme de conception virtuelle innovante** afin de renforcer la capacité de conception de l'Europe, qui sera accessible dans des conditions ouvertes, non discriminatoires et transparentes;
- soutiendra des **lignes pilotes** qui fournissent aux tiers, dans des conditions ouvertes, transparentes et non discriminatoires, les moyens de tester, de valider et de continuer à perfectionner les produits qu'ils conçoivent;
- contribuera à la mise en place de technologies avancées et de capacités d'ingénierie en vue d'accélérer le développement innovant de puces électroniques quantiques;
- soutiendra un **réseau de centres de compétences** dans toute l'Union qui fournira une expertise aux parties prenantes, et améliorera leurs compétences;
- soutiendra les activités du **fonds «semi-conducteurs»** qui facilitera l'accès au financement pour les start-ups afin de les aider à mûrir leurs innovations et à attirer des investisseurs.

Le règlement prévoit un cadre procédural permettant de combiner des financements provenant d'États membres, d'investissements respectant les règles en matière d'aides d'État, du budget de l'Union et de l'investissement privé.

2) Un nouveau cadre pour garantir la sécurité de l'approvisionnement : il s'agit d'attirer des investissements et de renforcer les capacités de production dans les secteurs de la fabrication, du conditionnement avancé, des essais et de l'assemblage des semi-conducteurs au moyen d'installations pionnières de production intégrées et de fonderies ouvertes de l'UE.

La proposition définit notamment des critères pour faciliter la mise en œuvre de projets spécifiques qui contribuent à la sécurité d'approvisionnement en semi-conducteurs dans l'Union. Les installations qui se verront reconnaître le statut d'installation de production intégrée ou de fonderie ouverte de l' UE par la Commission seront considérées comme contribuant à la sécurité de l'approvisionnement des semi-conducteurs dans l'Union et, partant, comme servant l'intérêt général.

3) La mise en place d'un mécanisme de coordination entre les États membres et la Commission pour le suivi de l'approvisionnement des semi-conducteurs et la réaction en cas de crise à des pénuries de semi-conducteurs.

Ce mécanisme permettra de renforcer la collaboration avec les États membres et entre ceux-ci, de surveiller l'approvisionnement en semiconducteurs, d'estimer la demande, d'anticiper les pénuries, de déclencher l'activation d'une phase de crise et d'agir en recourant à une boîte à outils spécifique de mesures.

Incidence budgétaire

Le budget de l'UE apportera à l'initiative «Semi-conducteurs pour l'Europe» un soutien d'un montant total maximum de **3,3 milliards d'EUR**, dont 1,65 milliard d'EUR via le programme Horizon Europe et 1,65 milliard d'EUR via le programme pour une Europe numérique. Sur ce montant total, 2,875 milliards d'EUR de ce soutien sera mis en œuvre par l'intermédiaire de l'entreprise commune «Semi-conducteurs», 125 millions d'EUR par l'intermédiaire du Conseil européen de l'innovation (CEI).

Règlement sur les semi-conducteurs

2022/0032(COD) - 11/07/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 587 voix pour, 10 contre et 38 abstentions, une résolution législative sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre de mesures pour renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs (règlement sur les semi-conducteurs).

La position du Parlement européen adoptée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition de la Commission comme suit:

Objet et objectifs généraux

Le règlement vise à établir un cadre pour **renforcer l'écosystème des semi-conducteurs à l'échelle de l'Union**. Son premier objectif général consiste à veiller à ce que les conditions nécessaires à la compétitivité et à la capacité d'innovation de l'Union soient réunies et à garantir l'adaptation de l' industrie aux changements structurels. Le second objectif général, complémentaire, vise à améliorer le fonctionnement du marché intérieur en établissant un cadre juridique uniforme de l'Union pour accroître la résilience et la sécurité d'approvisionnement dans l'Union dans le domaine des technologies des semi-conducteurs.

Initiative Semi-conducteurs pour l'Europe

L'initiative aura pour objectif de parvenir à un renforcement de capacités technologiques à grande échelle et de soutenir les activités connexes en matière de recherche et d'innovation dans toute la chaîne de valeur des semi-conducteurs de l'Union. Elle devra également contribuer à la réalisation des transitions écologique et numérique, en particulier par la réduction des incidences des systèmes électroniques sur le climat, par l'amélioration de la durabilité des puces de nouvelle génération et par le renforcement des processus d'économie circulaire. Elle contribuera à des emplois de qualité au sein de l'écosystème des semi-conducteurs et intègrera le principe de la sécurité dès le stade de la conception, qui protège contre les menaces pour la cybersécurité.

Les 5 objectifs opérationnels de l'initiative pourront comprendre des activités de renforcement des capacités et des activités connexes de recherche et d'innovation. Toutes les activités de renforcement des capacités seront financées dans le cadre du programme pour une Europe numérique et les activités connexes de recherche et d'innovation seront financées dans le cadre d'Horizon Europe.

Consortium européen pour une infrastructure des puces

Aux fins de la mise en œuvre des actions financées au titre de l'initiative, il pourra être établi une entité juridique sous la forme d'un consortium européen pour une infrastructure des puces (ECIC). Un ECIC sera créé par au moins trois membres, à savoir des États membres ou des entités juridiques publiques ou privées d'au moins trois États membres, dans le but de représenter l'Union dans son ensemble.

Installations de production intégrées et fonderies ouvertes de l'Union

Les installations de production intégrées et les fonderies ouvertes de l'Union sont des installations pionnières en ce qui concerne la fabrication de semi-conducteurs. Leur création devra avoir une **incidence positive manifeste**, dont les retombées dépassent le cadre de l'entreprise ou l'État membre concerné, sur la chaîne de valeur des semi-conducteurs de l'Union à moyen et à long terme en vue de garantir la sécurité d'approvisionnement et la résilience de l'écosystème des semi-conducteurs, notamment la **croissance des jeunes pousses et des PME**, en contribuant aux transitions écologique et numérique de l'Union.

Elles devront i) investir dans l'innovation continue dans l'Union afin de réaliser des progrès concrets dans les technologies des semi-conducteurs ou de préparer les technologies de nouvelle génération; ii) renforcer le vivier de talents de l'Union en développant l'enseignement et la formation professionnels ainsi qu'en augmentant la réserve de main-d'œuvre qualifiée et compétente.

La Commission pourra attribuer un label de «centre d'excellence en matière de conception» aux centres de conception établis dans l'Union qui renforcent considérablement les capacités de l'Union en matière de conception innovante de puces par leur offre de services ou par le développement, la promotion et le renforcement des compétences et des capacités en matière de conception.

Accélération des procédures d'octroi des autorisations

Toutes les autorités nationales concernées devront veiller à ce que les demandes administratives liées à la planification, à la construction et à l'exploitation des installations de production intégrées et des fonderies ouvertes de l'Union fassent l'objet d'un traitement aussi rapide que possible d'un point de vue légal, dans le plein respect du droit national et de la procédure nationale. Lorsqu'un tel statut existe dans le droit national, les installations de production intégrées et les fonderies ouvertes de l'Union se verront attribuer le statut le plus important existant au niveau national et seront traitées en conséquence lors des procédures d'octroi des autorisations.

Cartographie stratégique du secteur des semi-conducteurs de l'Union

La Commission devra établit une cartographie stratégique du secteur des semi-conducteurs de l'Union qui fournira une analyse des forces et des faiblesses de l'Union dans le secteur des semi-conducteurs à l'échelle mondiale et recensera des facteurs tels que: i) les produits clés et les infrastructures critiques sur le marché intérieur qui dépendent de l'approvisionnement en semi-conducteurs; ii) les principales industries utilisatrices de l'Union et leurs besoins et dépendances actuels et attendus, iii) les dépendances à l'égard de technologies et de fournisseurs de pays tiers et les goulets d'étranglement dans le secteur des semi-conducteurs de l'Union; iv) les besoins en matière de compétences et l'accès effectif à une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des semi-conducteurs.

Alertes et action préventive

La Commission, en concertation avec le conseil européen des semi-conducteurs, assurera un suivi régulier de la chaîne de valeur des semi-conducteurs afin de recenser les facteurs susceptibles de perturber ou de compromettre l'approvisionnement en semi-conducteurs ou le commerce des semi-conducteurs ou d'avoir une incidence négative sur ceux-ci.

Si une autorité nationale compétente a connaissance d'un risque de perturbation grave de l'approvisionnement en semi-conducteurs, elle devra alerter la Commission sans retard. Lorsque la **phase de crise** est activée, la Commission pourra, à la demande de deux États membres ou plus, agir en tant que centrale d'achat au nom de tous les États membres disposés à participer pour leurs marchés publics portant sur des produits nécessaires en cas de crise pour les secteurs critiques.

Programme pour une Europe numérique (budget)

L'enveloppe financière pour l'exécution du programme pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2027 s'établit désormais à **8.168.000.000** EUR en prix courants, répartis comme suit :

- 2 019 914 000 EUR pour l'objectif spécifique 1 Calcul à haute performance;
- 1 663 956 000 EUR pour l'objectif spécifique 2 Intelligence artificielle;
- 1 399 566 000 EUR pour l'objectif spécifique 3 Cybersécurité et confiance;
- 507 347 000 EUR pour l'objectif spécifique 4 Compétences numériques avancées;
- 1 002 217 000 EUR pour l'objectif spécifique 5 Déploiement et meilleure utilisation des capacités numériques Interopérabilité;
- 1 575 000 000 EUR pour l'objectif spécifique 6 Semi-conducteurs.

Règlement sur les semi-conducteurs

2022/0032(COD) - 31/01/2023 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté le rapport de Dan NICA (S&D, RO) sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre de mesures visant à renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs (loi sur les puces).

La commission compétente a recommandé que la position du Parlement européen adoptée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition comme suit:

Objet

La proposition de règlement établit un cadre pour le renforcement du secteur des semi-conducteurs au niveau de l'Union, notamment par les mesures suivantes :

- établissement de l'initiative pour les puces en Europe;
- définition des critères permettant de reconnaître et de soutenir les installations de production intégrées, les fonderies ouvertes de l'UE et les installations premières du genre qui favorisent la sécurité de l'approvisionnement et la résilience de l'écosystème des semi-conducteurs et le déploiement de technologies nouvelles et innovantes en matière de semi-conducteurs dans l'Union;
- mettre en place un mécanisme de coordination entre les États membres et la Commission, pour cartographier et surveiller la chaîne de valeur des semi-conducteurs et, le cas échéant, consulter les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement et de valeur des semi-conducteurs ainsi que les parties prenantes des secteurs critiques qui pourraient être affectés par des perturbations de l'approvisionnement en semi-conducteurs;
- mettre au point des **outils de prévention et de réaction en cas de pénurie** dans la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs, en vue d'assurer la résilience du marché intérieur et de permettre à l'Union de jouer un rôle plus important au niveau mondial.

Composantes et objectifs de l'initiative

L'objectif général de l'Initiative est d'accroître la compétitivité et la résilience de l'écosystème des semi-conducteurs de l'Union en soutenant la recherche et l'innovation en matière de renforcement des capacités technologiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de valeur des semi-conducteurs de l'Union et en permettant le développement et le déploiement de technologies de pointe et de nouvelle génération en matière de semi-conducteurs et de puces quantiques ainsi que le développement et l'innovation de technologies établies.

L'objectif est de renforcer les capacités de l'Union en matière de conception avancée, d'intégration de systèmes et de production de puces, de conditionnement et d'équipements de fabrication, ainsi que de contribuer à la réalisation de la double transition numérique et écologique, afin d' améliorer la qualité de l'emploi, tout en renforçant les processus d'économie circulaire durable et en répondant aux besoins de sécurité et aux menaces de cybersécurité.

L'initiative devrait comporter cinq objectifs opérationnels :

- objectif opérationnel 1 : renforcer les capacités de conception avancée pour les technologies intégrées de semi-conducteurs;
- objectif opérationnel 2 : renforcer les lignes pilotes avancées existantes et en développer de nouvelles tout en assurant un équilibre géographique;
- **objectif opérationnel 3** : renforcer les capacités technologiques et d'ingénierie avancées pour accélérer le développement innovant de puces quantiques de pointe et de prochaine génération;
- objectif opérationnel 4 : créer un réseau de centres de compétences dans toute l'Union;
- objectif opérationnel 5 : entreprendre des activités, désignées collectivement sous le nom de «Fonds pour les puces», qui fournissent une orientation claire et facilitent l'accès au financement par l'emprunt et aux fonds propres pour les jeunes entreprises, les entreprises à grande échelle, les PME et les autres entreprises de la chaîne de valeur des semi-conducteurs, par l'intermédiaire d'un mécanisme de financement mixte relevant du Fonds InvestEU et du Conseil européen de l'innovation.

Consortium européen pour l'infrastructure des puces

En vue d'accélérer la mise en œuvre des actions de l'initiative, il est nécessaire de prévoir la possibilité de mettre en œuvre certaines des actions de l'initiative, en particulier sur des lignes pilotes, au moyen d'un nouvel instrument juridique, le consortium européen pour l'infrastructure des puces (ECIC). Les députés ont proposé que l'ECIC ait la personnalité juridique et soit constitué d'au moins trois membres, comprenant des États membres, des entités juridiques publiques ou privées d'au moins trois États membres, ou une combinaison de ceux-ci, en veillant à une représentation géographiquement équilibrée.

Cartographie stratégique à long terme

Le rapport suggère que la Commission réalise une cartographie stratégique à long terme de la chaîne de valeur des semi-conducteurs de l'Union en coopération avec les autorités nationales compétentes, dans le but **d'identifier des indicateurs d'alerte précoce**, de renforcer les connaissances et les capacités afin d'éclairer les futures mesures de politique industrielle et d'évaluer les forces et les faiblesses de l'Union dans la chaîne de valeur mondiale des semi-conducteurs. Une approche coordonnée de la surveillance des chaînes de valeur des semi-conducteurs est nécessaire pour atténuer les éventuelles perturbations du marché.

Coopération internationale

Selon les députés, la coopération internationale avec les pays tiers est un élément important pour parvenir à une résilience de l'écosystème des semiconducteurs de l'Union. Par conséquent, la Commission devrait poursuivre la coopération avec les pays tiers concernés sur le soutien et les avantages mutuels dans le domaine de l'approvisionnement en semi-conducteurs, en s'appuyant sur les complémentarités et les interdépendances le long de la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs, conformément aux obligations internationales.

Nouvelles ressources budgétaires

Le rapport indique que le montant des ressources financières consacrées à l'initiative «Puces» devrait être prélevé sur les marges non allouées sous les plafonds du cadre financier pluriannuel (CFP) ou mobilisé par le biais des instruments spéciaux non thématiques du CFP.

Les **1,65 milliard d'euros** consacrés à l'initiative dans le cadre du programme pour une Europe numérique devraient s'ajouter au financement des objectifs existants et ne devraient pas réduire leur enveloppe financière: l'allocation de fonds aux cinq premiers objectifs spécifiques devrait donc être maintenue, tandis que 1,65 milliard d'euros supplémentaires devraient être alloués à un nouvel objectif spécifique pour l'initiative.

Règlement sur les semi-conducteurs

2022/0032(COD) - 18/09/2023 - Acte final

OBJECTIF: renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs.

ACTE LÉGISLATIF: Règlement (UE) 2023/1781 du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre de mesures pour renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs et modifiant le règlement (UE) 2021/694 (règlement sur les puces).

CONTENU : le règlement sur les semi-conducteurs vise à **réduire les vulnérabilités de l'UE** et sa dépendance à l'égard d'acteurs étrangers tout en renforçant sa base industrielle dans ce secteur, à maximiser les possibilités commerciales futures et à créer des emplois de qualité, ce qui améliorera la sécurité de l'approvisionnement, la résilience et la souveraineté technologique de l'UE dans le domaine des semi-conducteurs.

Le règlement cherche à créer les conditions propices au développement d'une base industrielle européenne dans le domaine des semi-conducteurs, à attirer les investissements, à promouvoir la recherche et l'innovation et à préparer l'Europe à toute future crise de l'approvisionnement en semi-conducteurs.

Le règlement établit un cadre pour renforcer l'écosystème des semi-conducteurs à l'échelle de l'Union, notamment par les mesures suivantes:

Lancement de l'initiative «Semi-conducteurs pour l'Europe»

L'initiative renforcera le leadership technologique de l'Europe, en facilitant le transfert des connaissances du laboratoire vers l'usine, en comblant le fossé entre la recherche et l'innovation et les activités industrielles et en promouvant l'industrialisation des technologies innovantes par les entreprises européennes.

L'initiative - établie pour la durée du cadre financier pluriannuel 2021-2027 - bénéficie d'un financement au titre d'Horizon Europe et du programme pour une Europe numérique, à hauteur d'un montant indicatif maximal de, respectivement, **1,725 milliard d'euros et de 1,575 milliard d'euros**.

L'initiative poursuit les cinq objectifs opérationnels suivants:

- 1) constituer des capacités avancées de conception pour des technologies des semi-conducteurs intégrées;
- 2) renforcer les **lignes pilotes avancées** existantes et en développer de nouvelles dans toute l'Union afin de permettre le développement et le déploiement de technologies de pointe en matière de semi-conducteurs et de technologies de nouvelle génération en matière de semi-conducteurs;
- 3) mettre en place des capacités de technologie et d'ingénierie avancées pour accélérer le développement innovant de puces quantiques de pointe et de technologies connexes des semi-conducteurs;
- 4) établir un réseau de centres de compétences dans toute l'Union en améliorant les installations existantes ou en en créant de nouvelles;
- 5) mener des activités, désignées collectivement comme des «activités relevant du **Fonds Semi-conducteurs**», pour faciliter l'accès au financement par l'emprunt et aux fonds propres, y compris en fournissant des orientations claires, en particulier pour les jeunes pousses, les entreprises en expansion, les PME et les petites entreprises à moyenne capitalisation de la chaîne de valeur des semi-conducteurs, grâce à un financement mixte au titre du Fonds InvestEU et par l'intermédiaire du Conseil européen de l'innovation.

Aux fins de la mise en œuvre des actions financées au titre de l'initiative, il pourra être établi une entité juridique sous la forme d'un consortium européen pour une infrastructure des puces (ECIC).

Un cadre visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement et la résilience en attirant des investissements

Le règlement définit les critères permettant de reconnaître et de soutenir des **installations de production intégrées** et des **fonderies ouvertes de l'Union** qui sont des installations pionnières et qui améliorent la sécurité d'approvisionnement et la résilience de l'écosystème des semi-conducteurs de l'Union.

Les installations de production intégrées et les fonderies ouvertes de l'Union doivent remplir les conditions suivantes:

- avoir une incidence positive manifeste, dont les retombées dépassent le cadre de l'entreprise ou l'État membre concerné, sur la chaîne de valeur des semi-conducteurs de l'Union à moyen et à long terme en vue de garantir la sécurité d'approvisionnement et la résilience de l'écosystème des semi-conducteurs, notamment la croissance des jeunes pousses et des PME, en contribuant aux transitions écologique et numérique de l'Union;
- investir dans l'innovation continue dans l'Union afin de réaliser des progrès concrets dans les technologies des semi-conducteurs ou de préparer les technologies de nouvelle génération;
- renforcer le vivier de talents de l'Union en développant l'enseignement et la formation professionnels ainsi qu'en augmentant la réserve de maind'œuvre qualifiée et compétente.

La reconnaissance comme l'un ou l'autre type d'installation permettra d'avoir accès à **l'octroi accéléré de permis** dans les États membres pour la construction et l'exploitation des installations.

La Commission pourra attribuer un label de «centre d'excellence en matière de conception» aux centres de conception établis dans l'Union qui renforcent considérablement les capacités de l'Union en matière de conception innovante de puces par leur offre de services ou par le développement, la promotion et le renforcement des compétences et des capacités en matière de conception.

Un système de suivi et de réaction en cas de crise

Le règlement prévoit la mise en place d'un mécanisme de coordination entre les États membres et la Commission pour la **cartographie** et le suivi du secteur des semi-conducteurs de l'Union ainsi que pour la prévention des crises et la réaction en cas de pénurie de semi-conducteurs et, le cas échéant, la consultation des parties prenantes du secteur des semi-conducteurs.

Gouvernance

Le règlement prévoit la création d'un **conseil européen des semi-conducteurs** qui fournira à la Commission des conseils, une assistance et des recommandations. Il est composé de représentants de tous les États membres et présidé par un représentant de la Commission.

ENTRÉE EN VIGUEUR: 21.9.2023.